



Genève, le 2 mars 2010

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département des affaires régionales,  
de l'économie et de la santé**

**Plan de mobilité: premier bilan encourageant**

**La Fondation des services d'aide et de soins à domicile s'engage pour la santé  
de ses collaborateurs**

Depuis 2006, la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) propose - au travers de son plan de mobilité - la mise à disposition de moyens de déplacement adaptés aux besoins de ses collaborateurs, amenés à sillonner quotidiennement le canton pour accomplir leur mission. Les résultats d'une étude menée au sein de l'institution dressent aujourd'hui un premier bilan positif de l'opération, notamment en termes d'impact sur la santé des collaborateurs. Dans le prolongement de cette initiative, la FSASD entend susciter une prise de conscience face aux problèmes de surpoids et de sédentarité, ceci, aussi bien au sein de l'institution que parmi sa clientèle.

Sur les 21 sites de la FSASD répartis sur l'ensemble du canton, 15 ont déployé le plan de mobilité à ce jour, permettant ainsi aux collaborateurs d'opter pour l'un des modes de transport suivants pour leurs déplacements professionnels : vélos (classique et électrique), transports en commun grâce à un abonnement TPG, véhicules Mobility (CarSharing).

Le plan de mobilité vise à améliorer la santé du personnel et diminuer son stress; optimiser les temps liés aux déplacements professionnels pour les réallouer au temps passé auprès des clients et à rendre l'activité de l'institution plus cohérente vis-à-vis de l'environnement et du développement durable.

En lien avec le déploiement du plan de mobilité, l'institution a mené une étude pendant une année auprès de 174 collaborateurs afin d'évaluer son impact sur leur santé et de les sensibiliser aux problèmes du surpoids et de la sédentarité.

Durant cette période, les participants ont pris part à une conférence, à quatre ateliers sur la motivation, l'alimentation, l'activité physique et le comportement et à trois bilans de santé individualisés. Les résultats obtenus sont significatifs:

- modification des attitudes et des comportements,
- diminution du nombre de calories totales consommées,
- augmentation de l'exercice physique régulier,
- diminution de la tension artérielle et du risque relatif de présenter du diabète, une maladie cardiaque et/ou un accident vasculaire cérébral,
- diminution du poids et de la masse grasseuse.

Au cours de l'opération, les participants ont pu se familiariser avec les solutions permettant l'amélioration de leur état de santé. Ils pourront dès lors les promouvoir auprès des clients souffrant d'obésité, de surpoids et de sédentarité, la finalité de cette démarche de sensibilisation visant à enrayer la progression de l'obésité.

Dans le prolongement de cette étude, un programme de formation intitulé «Surpoids, obésité et sédentarité : quelles solutions ?» sera à disposition de l'ensemble des collaborateurs dans le catalogue annuel de formation continue.

Au travers de ces actions, la FSASD s'associe au plan cantonal de promotion de la santé et de prévention coordonné par le département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES).

### **Bref rappel chronologique**

En 2004, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare l'obésité comme étant l'épidémie du 21ème siècle ; la même année, les cantons de Genève et Vaud lancent une campagne pour promouvoir la mobilité dans les entreprises. Dès 2006, la FSASD innove et déploie son plan de mobilité. Primé à trois reprises, il est aujourd'hui mis en œuvre sur 15 des 21 sites de la FSASD et poursuit son déploiement sur les sites restants.

La FSASD est une fondation de droit privé genevoise, subventionnée par l'Etat de Genève, dont la mission est d'aider la population à garder ou à recouvrer le meilleur état de santé possible, la meilleure qualité de vie et la plus grande autonomie à domicile. Près de 1'900 collaborateurs œuvrent ainsi chaque jour sur le terrain au maintien à domicile de 16'600 clients de tout âge.

### **Pour tout complément d'information :**

Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé – Flora Houben – 022 327 04 25  
Fondation des services d'aide et de soins à domicile – Sylvie Vicat – 022 420 20 90